

# Vélo d'hiver

## Règlements

**Du 21 décembre au 9 mars**  
(selon les conditions d'enneigement)

**LES ENFANTS DE 14 ANS ET MOINS  
DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE.**

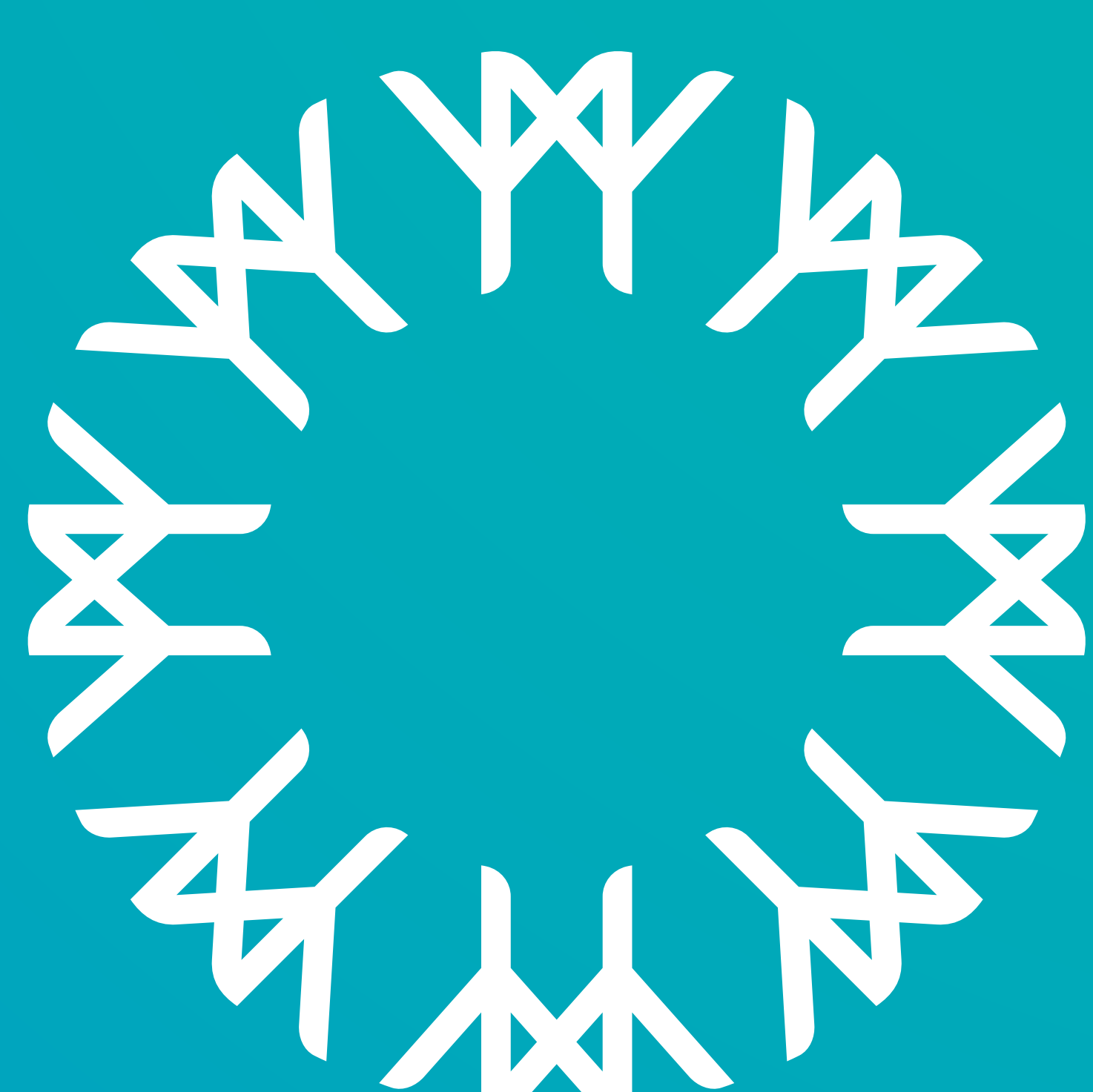
Taille minimale requise : 1,22 mètres

### Consignes

- Roulez dans les sentiers et pistes cyclables en respectant la signalisation.
- Gardez une bonne distance avec le cycliste devant vous.
- En cas d'arrêt ou de chute, libérez la piste.
- Roulez lentement et avec courtoisie dans les zones achalandées.
- Jetez vos déchets dans les endroits prévus.
- Les animaux de compagnie ne sont pas permis sur le sentier.
- Le port du casque protecteur est fortement recommandé.



**En cas d'urgence ou de blessure**  
composez le **514 872-9999**



Parc  
**Jean-Drapeau**